

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - mise à jour février 2020

Service en ligne

Les étapes de la demande d'orientation

Nous entrons dans la dernière phase d'orientation, les choix définitifs qui seront examinés lors des conseils de classe du troisième trimestre.

Cette partie présente le déroulement de la saisie des choix définitifs et des réponses aux questions que vous pourriez avoir lors de cette phase définitive de la procédure d'orientation.

Premier point d'attention :

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, la réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par **l'un ou l'autre** des représentants légaux.

Second point d'attention : Connexion en ligne Orientation

• Le service en ligne est accessible via le portail Scolarité Services:

https:// www.teleservices.education.gouv.fr

pour les parents d'élèves de niveau 3e scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole.

- le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE James James	ÉduConnect Un compte unique pour les service des écoles et des établissements	numériques
Le compte donner acci a ux démarch de renseigne bourse, etc ; à l'aspace nu • au livret scol	ÉduConnect peut és : nes en ligne, comme la fiche ments, la demande de imérique de travail (ENT) ; aire.	Je sélectionne mon profil
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATI NATIONALE ET DE LA JEUN Liberi Eguini Faurmiti	ON IESSE	Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements education.gouv.fr េះ service-public.fr េ legifrance.gouv.fr េ franceconnect.gouv.fr េ
Besoin d'aide ? [2] A	ccessibilité : non conforme [2] Mention n nationale et de la Jeunesse	légales 🗗 Mentions informatives 🗗 v1.81

Connexion avec un compte EduConnect ou FranceConnect

		an and the second s
	$\int_{\hat{M}}^{\hat{O}}$ Représentant légal	
e compte Lauconnect peut donner accès : aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de	Je me connecte avec mo	on compte ÉduConnect
bourse, etc ; • à l'espace numérique de travail (ENT) ;	Identifiant	Identifiant oublié? →
 au livret scolaire. 	Identifiant au format p.nom	XX
	Mot de passe	Mot de passe oublié ? →
		0
	S Je n'ai	e connecter
		ou
	Je me connecte avec Fra	anceConnect
	<u>(</u>	S'identifier avec FranceConnect
	Qu'est-ce q	ue FranceConnect ?
	FranceConnect vous permet d'accéder a compte dont vous disposez délà. Utilise	à de nombreux services de l'État en utilisant un z-le pour ÉduConnect I

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :



Saisie des choix définitifs

La saisie des choix est possible après avoir accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe.

Tant que le représentant légal n'a pas accusé réception, l'écran correspondant s'affiche à la connexion avant toute possibilité de saisie des choix définitifs

	① Actualités		Phase provisoire		Phase définitive
	Bourse de lycée	Phase provisoire	Avis provisoires	Phase définitive	Propositions Après le conseil de
	© Orientation	Courant 2 ^e trimestre	classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	classe du 3 ^e trimestre
	 Affectation 				
	☐ Fiche de renseignements	Vous formulez vos choix défin alors consulter les proposition	nitifs qui seront étudiés par le ns émises par ce dernier et y	e conseil de classe du troisième répondre.	trimestre. Vous pourrez
		Vous pouvez avec votre enfai conseillées par le conseil de c affectation 샵 .	nt vous informer sur les établ lasse en consultant les offres	issements proposant les forma : de formations après la 3 ^e dan:	tions envisagées et s le <u>service en ligne</u>
		Je consulte	e et j'accuse réception de	s avis provisoires du conseil	de classe
1					
1		Retour des représent	ants légaux sur l'ori	entation	
		ľ.			
		Les champs suivis d'une é	toile sont obligatoires.		
		J'ai bien pris connaissance d	e l'avis provisoire d'orientatio	on du conseil de classe. (*)	
		Si je souhaite discuter de cet avis provis	oire, je prends contact avec le prof	asseur principal ou le chef d'établissem	ient.
		Valider			
(A)					
1		Retour des représent	ants légaux sur l'ori	entation	
		Les champs suivis d'une é	toile sont obligatoires.		
		J'ai bien pris connaissance d	e l'avis provisoire d'orientatio	on du conseil de classe. (*)	
		Si je souhaite discuter de cet avis provis Valider	oire, je prends contact avec le profi	asseur principal ou le chef d'établissen	ient.

Après la validation de l'accusé de réception, la saisie des choix définitifs peut commencer et suit le même déroulement que la saisie des intentions d'orientation.

Formulation des choix définitifs

① Actualités		Phase provisoire		Phase définit
📽 Bourse de lycée	Phase provisoire	Avis provisoires	Phase définitive	Proposition
Orientation	Courant 2 ^e trimestre	Apres le conseil de classe du 2 ^e	Choix definitifs Courant 3 ^e trimestre	Après le consei classe du 3 ^e
In Affectation		trimestre		trimestre
☑ Fiche de renseignements	Vous formulez vos choix défi alors consulter les propositic	initifs qui seront étudiés par l ons émises par ce dernier et y	le conseil de classe du troisième répondre.	e trimestre. Vous pou
	Vous pouvez avec votre enfa conseillées par le conseil de affectation 🖾 .	nt vous informer sur les étab classe en consultant les offre	olissements proposant les forma es de formations après la 3 ^e dan	ations envisagées et Is le <u>service en ligne</u>
		Je formule les choix o	définitifs d'orientation	

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix définitifs :

- il doit saisir au moins 1 choix de voie d'orientation ;
- il peut saisir jusqu'à 3 choix de voie d'orientation (2de générale et technologique ou 2de STHR, 2de professionnelle, 1re année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les choix doivent être validés afin d'être pris en compte ;

En choisissant la 2de professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1re année de CAP la spécialité

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix. Quand les choix sont validés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

Choix définitifs	
Troisième trimestre	
0	
Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.	
+ Ajouter un choix définitif	
Annuler Valider les choix définitifs	
Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux) pour lesquels une procédure spécifiqu existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.	Je
	Choix définitifs Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

A la fin de la saisie des vœux, un récapitulatif est affiché, il est possible de les modifier.

 Actualités 	Choix définitifs	
📽 Bourse de lycée	Troisième trimestre	
Orientation	DEPARTIES DES REFRESENTANTS LEGAUX / CHUX definitions).	
 Affectation Fiche de renseignements 	 Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris et compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence. 	ņ
	↑ Rang 1 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR ↓ Les choix peuvent être modifiés	₽
Les choix peuve être reclassés	Ang 2 2 ^{de} professionnelle Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique Statut : apprenti, scolaire	noix peuven
	être s	upprimés
	Arang 3 1 [™] année de CAP Spécialité : Aéronautique ou boulanger Statut : apprenti, scolaire	
		7
	Annuler Valider les ch	oix définitifs

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des choix :

• transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix saisis à chaque représentant

légal ;

• possibilité de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation. Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix définitifs.

Modification des choix

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications. Le bouton « Modifier les choix » permet d'activer la modification. Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante

Propositions du conseil de classe et réponses des familles La réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse.

Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :



TELESERVICE AFFECTATION APRES LA TROISIEME

Le service en ligne est accessible via le <u>portail Scolarité Services</u> pour les parents d'élèves de niveau 3e scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole.

Il leur permet:

- de consulter les offres de formation accessibles après la classe de 3e et d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations, les établissements et les procédures d'admission (à partir de début avril)
- de saisir et enregistrer leurs demandes de poursuite d'étude (de mi-mai à fin mai)
- de consulter les résultats à leurs demandes (fin juin début juillet)

Je vous invite à regarder la vidéo dont le lien se trouve ci-dessous

https://www.youtube.com/watch?v=p1Emkr3Erio